

L'inscription de Gonebaud et la porte du Bourg de Four à Genève

Autor(en): **Bujard, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **34 (1983)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'INSCRIPTION DE GONDEBAUD ET LA PORTE DU BOURG DE FOUR À GENÈVE

par Jacques Bujard

Le Bureau cantonal d'archéologie de Genève a entrepris ces dernières années un vaste programme de recherches sur la topographie genevoise de la fin de l'époque romaine et du haut Moyen Age. L'analyse critique des résultats d'études archéologiques antérieures entre également dans le cadre de ce programme. Aussi notre attention s'est-elle reportée sur l'inscription conservée au Musée d'Art et d'Histoire mentionnant le roi burgonde Gondebaud. Elle provient de la porte du Bourg de Four, démolie en 1840, qui se trouvait sur le tracé de l'enceinte réduite du Bas-Empire, à l'une des extrémités de la grande rue traversant la colline de Saint-Pierre¹. Des dessins de l'édifice montrent que l'inscription était placée sur la face extérieure, au bas de la retombée gauche de l'arc couvrant le passage.

La signification de cette inscription et son rapport avec l'enceinte de la cité ont fait l'objet d'une controverse depuis un siècle et demi. Le texte lacunaire a été reconstitué comme suit :

[GUNDO]BADUS REX CLEMENTISS[IMUS]
[E]MOLUMENTO PROPR[IO]
[S]PATIO MULT[IPL]ICAT[O]

Edouard Mallet², qui proposa cette restitution en 1845, supposait qu'il manquait une quatrième ligne comportant un substantif et un verbe, CIVITATEM et RESTAURAVIT, MUNIVIT ou AUXIT. Il donnait à l'inscription le sens suivant : «Gondebaud roi très clément a, à ses frais, agrandi l'enceinte.» Mallet attribuait ainsi à ce roi la construction de l'enceinte réduite et de la porte du Bourg de Four.

En 1910, Paul E. Martin³ démontra que l'enceinte n'avait jamais été plus petite et n'avait donc pu être élargie par Gondebaud. Quatorze ans plus tard, Louis Blondel reprit l'étude de l'enceinte réduite et reconstitua le plan de la porte. Remarquant que l'inscription «était visiblement rapportée d'un autre édifice et placée sans aucun souci d'ordonnance architecturale en dehors de tout axe», il en conclut que la porte était contemporaine du reste de l'enceinte réduite établie à la fin du III^e siècle et que l'inscription y avait été placée lors d'aménagements tardifs⁴. Par la suite, il rattacherait l'inscription à une restauration de l'enceinte et cette thèse sera adoptée par la plupart des historiens de Genève⁵.

Un nouvel examen de l'inscription nous incite cependant à proposer une interprétation différente. L'inscription est gravée sur deux blocs de calcaire en lettres arrondies de bonne facture, rehaussées de rouge. Ces blocs présentent les traces de trois tailles. La première, caractérisée par une surface finement layée conservée sur plusieurs côtés atteste l'origine romaine des blocs. Ils ont été ensuite soigneusement ravalés sur une grande partie de la face postérieure, au moment de l'exécution de l'inscription de Gondebaud ou peu avant. La troisième taille marque la destruction partielle de l'inscrip-



Fig. 1. Genève. Musée d'Art et d'Histoire. Inscription de Gondebaud

tion. En effet, les deux extrémités ainsi que la surface supérieure ont été martelées, la partie droite retaillée sur la presque totalité de sa hauteur pour obtenir un pan coupé, alors qu'une large et profonde entaille était pratiquée au-dessus. D'autre part, on a percé plusieurs trous de goujon dont un dans la face inscrite. Ces derniers travaux signifient que les blocs ont été adaptés pour être réemployés dans une nouvelle maçonnerie. La position de l'inscription dans la porte du Bourg de Four ne nécessitait toutefois pas ces modifications: le plan coupé placé contre le premier claveau de l'arc n'en épousait pas la forme; quant au trou de goujon percé dans la face inscrite, il se trouvait à l'extérieur du mur.

Ces blocs ont donc subi de nombreux emplois. D'origine romaine, ils ont été réutilisés pour une inscription de Gondebaud, puis retaillés afin d'être intégrés dans une nouvelle maçonnerie et finalement encastrés dans la porte du Bourg de Four. Les deux fragments ont été, à ce moment, posés bout à bout, cette position permettant seule d'avoir à la fois une face inférieure plane, facile à assiser, et une surface extérieure lisse⁶.

D'autre part, l'examen des tailles nous assure qu'il n'y a jamais eu de quatrième ligne sur les blocs. Il semble peu probable que celle-ci ait été gravée sur des blocs inférieurs car l'interligne entre les troisième et quatrième lignes, plus large que les autres, aurait bouleversé la régularité de l'inscription. De plus, le texte que nous lisons comporte tous les éléments nécessaires à sa compréhension et peut être traduit de la manière suivante: «Gondebaud roi très clément a, à ses frais, agrandi [ce bâtiment].» Nous pouvons en conclure que cette inscription a été exécutée pour commémorer l'agrandissement d'un édifice auquel le roi avait contribué; elle devait certainement se trouver dans le bâtiment même puisque la fonction de ce dernier n'a pas été précisée.

L'inscription ne concernant ni la porte, ni l'enceinte, il reste à déterminer le bâtiment auquel elle était destinée. Celui-ci est peut-être à chercher dans le groupe épiscopal qui occupait près du tiers de la surface de la ville et qui, au début du VI^e siècle, a fait l'objet d'importants remaniements, comme l'ont révélé les fouilles du Bureau cantonal d'archéologie⁷.

Nous connaissons une homélie de l'évêque de Vienne, Avitus, «prêchée pour la dédicace d'une basilique à Genève que l'ennemi avait incendiée»⁸. L'incendie est survenu lors de la prise de Genève par le roi arien Gondebaud en 500 ou 501, à la suite de sa

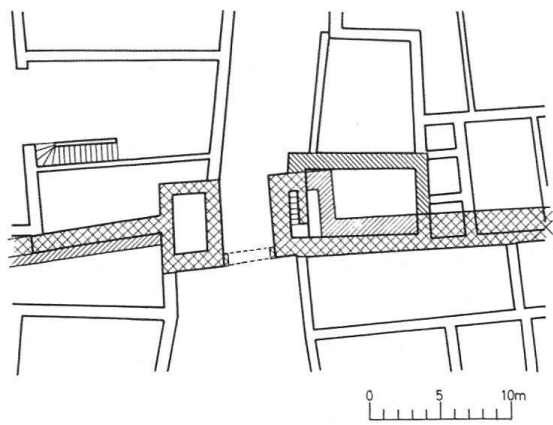


Fig. 2. Genève. Porte du Bourg de Four. Plan de Dominique Burnand, d'après Billon (1726) (Archives d'Etat de Genève)

guerre fratricide contre Godegisèle. Une lettre du même Avitus nous apprend que le fils aîné de Gondebaud, Sigismond, converti au catholicisme peu avant 510, fit construire à grand frais une basilique. Sigismond, qui résidait à Genève avant d'être acclamé roi en 516, a par ailleurs demandé pour son église des reliques de saint Pierre à Symmaque, pape jusqu'en 514⁹. Le prince a dû faire exécuter ces travaux dans les années 510–516, après sa conversion et avant de succéder à son père¹⁰.

Il est possible que les deux textes se rapportent chacun à des bâtiments différents. L'homélie a certainement été prononcée dans la cathédrale nord qui a effectivement été rebâtie après avoir brûlé. Quant à la lettre, elle pourrait concerner l'église à trois absides édifée à l'est du baptistère, sur un emplacement où il n'y avait pas eu de sanctuaire antérieurement; les termes utilisés paraissent du reste mieux convenir à un bâtiment neuf qu'à une restauration. Les fouilles ont aussi montré que d'autres bâtiments du groupe épiscopal avaient été réparés à la suite de l'incendie. L'ampleur de ces travaux, effectués dans l'espace d'une quinzaine d'années après la guerre, laisse supposer que Gondebaud a participé à ces restaurations; le roi ne pouvait guère laisser longtemps à demi-ruinée la capitale secondaire de son royaume. Ces travaux de reconstruction ont dû avoir lieu surtout dans la première décennie du VI^e siècle. En effet, Sigismond, dès son retour de campagnes contre les Wisigoths, gouverne seul la région et consacre les sanctuaires au culte catholique. Un document rédigé entre le VIII^e et le X^e siècle, le passage de la *Notitia Galliarum* relatif à la restauration de Genève signale que des travaux ont été effectués par Gondebaud dans la ville¹¹. De plus, l'expression *spatio multiplicato* qui figure sur l'inscription pourrait confirmer une attribution à la cathédrale nord, dont l'abside a été agrandie, ou à l'une des annexes du groupe épiscopal.

Comment cette inscription de Gondebaud a-t-elle pu être encastrée dans les maçonneries d'une porte de l'enceinte du Bas-Empire? Le seul plan précis de la porte du Bourg de Four – appelée aussi arcade ou porte du château – figure sur le cadastre de Billon, levé en 1726¹². La porte comportait un passage flanqué de deux locaux: au sud, un local rectangulaire, de petites dimensions, faisant saillie vers l'extérieur; au nord, une pièce plus grande et légèrement trapézoïdale avec, côté rue, un renforcement dans l'angle intérieur. Un escalier était placé le long du passage.

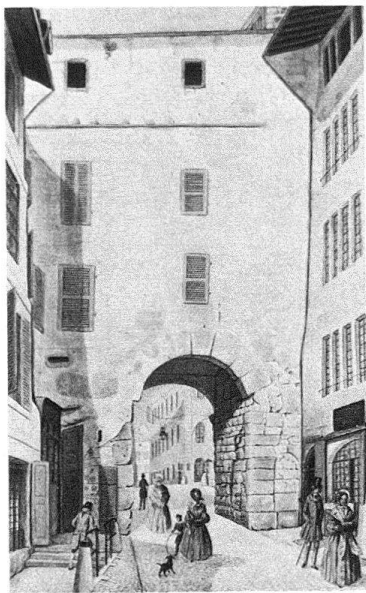


Fig. 3 et 4. Genève. Porte du Bourg de Four. Aquarelle de J. C. Heyland (1792–1866). Vue de la façade extérieure. Coll. Vieux-Genève. – Gravure d’Aymonier. Vue de la façade extérieure. Coll. Bibliothèque Publique et Universitaire

Des dessins et des gravures nous ont transmis l’aspect de la porte ; exécutés pour la plupart peu avant 1840, ces documents sont d’un intérêt archéologique inégal. Nous disposons aussi de plusieurs témoignages rédigés à l’époque de la démolition. Celui très détaillé de J.-D. Blavignac mérite d’être amplement cité : « Cette porte formait un carré placé à l’intérieur de l’enceinte ; deux arcs à plein cintre, de dix pieds d’ouverture chacun, se trouvaient l’un du côté de la ville, l’autre du côté de la campagne (l’ouverture de ce dernier était moindre que celle de l’arc intérieur) ; ces arcs étaient ornés d’archivoltes moulées, celui extérieur seul avait été muni de portes ; on voyait encore très bien les blocs creusés dans lesquels tournaient les axes des battants. La porte paraissait avoir été couverte d’une terrasse à laquelle on accédait par un escalier placé du côté nord ; vis à vis, un local correspondant avait pu contenir quelques soldats. (...) Cette construction eut lieu à la hâte ; les murailles, qui n’avaient guère plus de trois pieds d’épaisseur [env. 1 m] étaient faites de blocs amoncelés, posés sur le sol même, dans lequel on n’a trouvé aucun indice de fondation ; on voyait seulement sous l’arcade quelques trous de 3 ou 4 pouces de diamètre [env. 8–11 cm] et d’environ trois pieds de profondeur qui indiquaient que le terrain avait été affermi dans cette place en y plantant de petits pieux. Toute la partie du mur qui se trouve sous les faces orientales des maisons qui sont entre l’emplacement de cette arcade et l’apside de l’église Notre Dame-la-Neuve, est formée de débris antiques entassés de la même manière¹³. » Blavignac ajoute « qu’il n’y avait aucune trace de herse, ni de pont-levis », que la hauteur des arcades était égale à une fois et demi leur largeur¹⁴ et que l’enceinte à cet endroit était bordée d’un fossé : « lorsqu’en 1841, on démolit les maisons voisines de l’arcade, nous le reconnûmes parfaitement des deux côtés de la porte ; il était large, profond, contigu à la muraille et comblé par des débris de toute nature¹⁵. »

Le caractère peu soigné de la construction a également été souligné par A. P. J. Pictet de Sergy: «l'Arcade du Bourg de Four, ouvrage fort grossier, était à peine fondée dans sa pile de droite (en descendant); elle était composée, pêle-mêle, de fragments d'ancienne architecture et de matériaux presque bruts, quelques-uns d'une dimension fort considérable. Cette agglomération informe paraissait indiquer un travail fait précipitamment. (...) Le côté gauche de l'arcade s'appuyait au contraire sur des murs de ville très faciles à reconnaître¹⁶.»

Par Edouard Mallet nous savons que le passage, large de 10 pieds (env. 3,3 m) était long de 17 pieds (5,60 m) et que l'inscription de Gondebaud était enchâssée à une quinzaine de pieds de hauteur (env. 5 m) dans la face extérieure de la porte¹⁷. Enfin, Jean-Jacques Rigaud signale que «la plupart des fragments portant quelques traces de sculpture avaient la face sculptée tournée vers l'intérieur des murs»¹⁸.

Ces fragments sculptés, dont plusieurs proviennent de Nyon, remontent au Haut Empire¹⁹. Une dalle de calcaire gravée d'un chrisme entouré de l'alpha et de l'oméga a été retrouvée dans les étages supérieurs où elle servait de contrecœur à une cheminée. Le chrisme, qui appartenait à une inscription dont seules trois lettres subsistaient, peut être daté du V^e siècle²⁰.

Ces éléments de remploi, comme les différences de construction, témoignent des nombreuses transformations subies par l'édifice depuis le Bas-Empire. Il est évident que la documentation existante ne nous permet d'en suivre l'évolution que dans ses grandes lignes.

La porte est bâtie en même temps que l'enceinte réduite puisque son implantation amène un décrochement dans le tracé de celle-ci. A cette époque, elle a un plan symétrique avec un passage flanqué de deux corps de garde presque carrés. Elle était certainement surmontée d'un étage couvert auquel on devait déjà accéder par l'escalier situé dans le local nord. Cette entrée de ville, sans appareil architectural particulier, reproduit un plan répandu dans les fortifications romaines²¹. Le local nord est ensuite agrandi par le déplacement de deux de ses parois. Les nouvelles maçonneries paraissent très différentes des murs de la fin du III^e siècle, puisque les archéologues du siècle passé n'ont pas reconnu qu'elles faisaient aussi partie de la porte. L'épaisseur du segment de rempart englobé dans le nouveau local ayant été amenuisée, ce sont peut-être les restes de ses fondations qui sont signalées par Pictet de Sergy comme appui au côté gauche de l'arcade.

Cet agrandissement entraîne la création d'un renforcement dans l'angle intérieur vers la rue qui facilite la circulation, l'axe du passage formant un angle important avec celui de la rue. C'est sans doute au même moment que la partie supérieure de la porte a été arasée puis rebâtie. Les arcs sont en effet reconstruits lors de la pose de l'inscription de Gondebaud qui constitue une des premières assises de la partie transformée. Si les claveaux antiques moulurés ont été réutilisés, en revanche, les impostes ont été remplacées sur la façade extérieure par des blocs grossièrement parés. Les impostes très saillantes de l'arc intérieur ne se trouvent pas à la position normale au bas de la moulure et semblent plutôt être des segments de corniche. De nouveaux matériaux sont également employés, tels la dalle gravée du chrisme ou le fragment d'un monument funéraire du

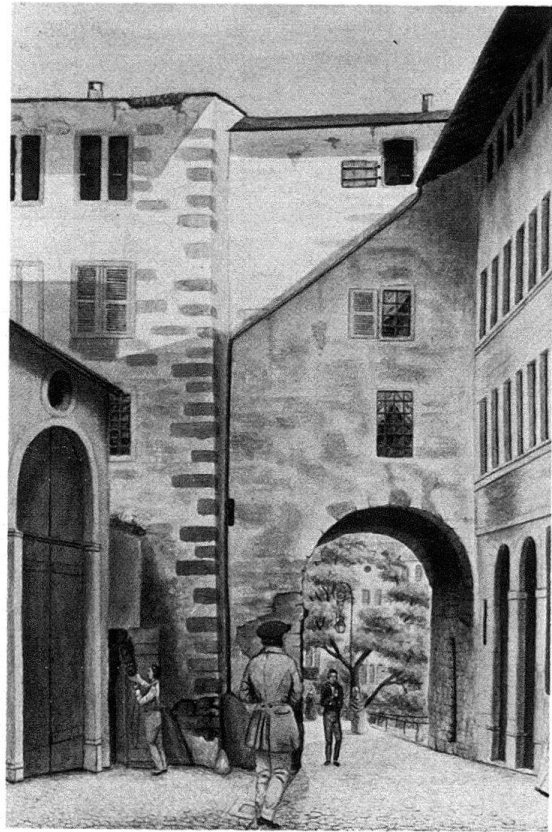


Fig. 5-7. Genève. Porte du Bourg de Four. Aquarelle de J. Hébert (1812-1897). Vue du passage depuis l'extérieur. L'extrémité de l'inscription de Gondobaud et le monument funéraire du III^e s. qui la surmonte sont bien visibles. Coll. Vieux-Genève. – Aquarelle de J. C. Heyland (1792-1866). Vue de la façade intérieure. Coll. Vieux-Genève. – Dessin anonyme. Vue du passage depuis l'intérieur. L'arc brisé résulte d'une erreur de perspective du dessinateur. Coll. B. P. U.

III^e siècle²² placé au-dessus de l'inscription de Gondebaud. Au niveau des impostes, les parois latérales du passage présentent un appareil différent, au-dessus d'une ligne horizontale marquant la limite inférieure de la partie transformée.

Plus tard, le passage est élargi par l'arrachement des battues de la porte. La construction d'une enceinte plus vaste au XII^e siècle et le démantèlement, en 1320, du château des Comtes de Genève, dans les défenses duquel la porte avait été intégrée, lui avaient ôté pratiquement toute importance militaire²³. Les deux anneaux scellés dans les murs de part et d'autre du passage sont les restes des chaînes, mentionnées à Genève dès le XIII^e siècle, que l'on tendait en travers des rues la nuit et qui ont remplacé les vantaux²⁴.

A l'époque gothique, une porte est percée dans la paroi sud du passage alors que deux meurtrières sont établies près de l'inscription de Gondebaud. Une porte basse murée se trouve sur la façade extérieure, à droite de l'arcade. Nous avons d'abord pensé qu'elle appartenait à un passage piétonnier dont l'escalier aurait occupé tardivement le couloir. Toutefois, l'absence d'ouverture à l'autre extrémité du passage ainsi que le pilier extrêmement mince entre l'arcade et la petite porte indiquent que celle-ci n'a été percée que tardivement pour donner un accès direct depuis la rue à l'escalier. L'arc surbaissé qui la couvre suggère une datation du XVI^e ou XVII^e siècle.

La porte du Bourg de Four est surmontée de trois étages dont les ouvertures sont contemporaines de l'aménagement, au XVII^e siècle semble-t-il, d'écuries voûtées et d'appartements dans l'édifice²⁵. Le dernier étage a probablement été ajouté à cette époque.

La reconstruction de la partie supérieure de la porte et l'agrandissement du local nord ne peuvent être datés avec précision. Toutefois, l'utilisation de l'inscription de Gondebaud en second emploi repousse ces travaux à la fin du premier millénaire ou au début du second, très certainement avant la construction de l'enceinte du XII^e siècle.

Les trous de poteaux signalés par Blavignac n'ont sans doute pas servi à consolider les fondations comme il le proposait; ce sont plus probablement les traces d'échafaudages ou de bâtiments de bois antérieurs. Quant au fossé découvert par le même auteur, il renforçait la défense de l'entrée de la ville, à un endroit où le terrain descendant vers le Bourg de Four présentait une déclivité peu importante. Il ne se prolongeait pas très loin au nord et doit peut-être être mis en relation avec le «dispositif avancé» retrouvé en 1969 à côté du temple de l'Auditoire, où la pente plus abrupte rendait la présence d'un fossé inutile²⁶. Il est difficile de savoir si ce fossé a été creusé dès la fin du III^e siècle, s'il s'interrompait devant la porte ou s'il était franchi par un pont.

En conclusion, cette étude qui se fonde sur une approche avant tout archéologique nous amène à modifier sensiblement le plan d'un édifice qui n'est connu que par des représentations anciennes et à reconsidérer l'interprétation d'une des plus célèbres inscriptions de Genève. L'attribution de cette dernière au groupe épiscopal reste néanmoins à préciser et il faut souhaiter que les fouilles de ces prochaines années viennent confirmer cette hypothèse.

Notes

¹ *Corpus Inscriptionum Latinarum (C.I.L.)*, t. XII, Berlin 1888, n° 2643. – W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève 1929, n° 221. – Pour l'enceinte réduite voir : J.-L. MAIER et Y. MOTTIER, «Les fortifications antiques de Genève». (*Genava*, n. s. t. XXIV, 1976), pp. 244–257.

² E. MALLET, «L'inscription de Gondebaud à Genève» (*Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève [M.D.G.]*, t. IV, 1845, pp. 305–310). La restitution GUNDEBADUS proposée par Mallet a été remplacée ici par celle plus généralement admise de GUNDOBADUS, voir *C.I.L.*, t. XII, n° 2643.

³ P. E. MARTIN, «L'attribution à Gondebaud de la première enceinte fortifiée de Genève». (*Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève [B.H.G.]*, t. 3, 1906–1913), pp. 207–208.

⁴ L. BLONDEL, «L'enceinte de Genève». (*Genava*, t. II, 1922), p. 124. BLONDEL reproduit dans cet article le profil de l'archivolte des arcs relevé par Blavignac et propose une reconstitution de l'élévation qui comporte cependant plusieurs erreurs. Les piédroits de la porte notamment n'ont jamais été décorés de pilastres.

⁵ L. BLONDEL, «Le prieuré Saint-Victor, les débuts du christianisme et la royauté burgonde à Genève». (*B.H.G.*, t. XI, 1958), p. 240.

⁶ Il convient de noter que l'on retrouve un cas semblable à Genève : Les deux blocs formant l'inscription funéraire de *Rufia Aquilina* sont aussi placés bout à bout dans la face principale de la tour Baudet bâtie au milieu du XV^e s. Voir : *C.I.L.*, t. XII, n° 2599; W. DEONNA, (cit. note 1), n° 87.

⁷ C. BONNET, «Les origines du groupe épiscopal de Genève». (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres 1981*, Paris 1982), p. 428. «Saint-Pierre de Genève, récentes découvertes archéologiques». (*Archéologie Suisse*, 1980, n° 4), p. 186.

⁸ U. CHEVALIER, *Œuvres Complètes de Saint Avit évêque de Vienne*, Lyon 1890, homélie XIX. – Bibliographie dans : L. BINZ, J. EMERY, C. SANTSCHI, «Le diocèse de Genève. L'archidiocèse de Vienne en Dauphiné». (*Helvetia Sacra*, section I, vol. 3, Berne 1980), p. 348.

⁹ M. BESSON, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI^e s.*, Fribourg 1906, pp. 79–81 et p. 120.

¹⁰ Il y a lieu de rappeler qu'une homélie d'Avitus «prononcée pour la dédicace de la basilique supérieure», souvent attribuée à la cathédrale de Genève, a très certainement été écrite pour la basilique Saint Irénée de Lyon. Cf. CHARLES PERRAT, AMABLE AUDIN, «Alcimii Ecdicii Aviti viennensis episcopi homilia dicta in dedicatione superioris basilicae». (*Studi in onore di Aristide Calderini e Roberto Paribeni*, vol. 2, Milan 1957, pp. 433–451).

¹¹ *Régeste genevois*, Genève 1866, n° 47. – P. E. MARTIN, «Castrum Argentariense». (*Indicateur d'histoire suisse*, vol. 10, 1906–1909), pp. 189–190.

¹² E. CLOUZOT, «Anciens plans de Genève, XV^e–XVIII^e siècles». (*M.D.G.*, série in-4, t. 6, 1938), pp. 61–62.

¹³ J.-D. BLAVIGNAC, «Recherches sur quelques fragments d'architecture romaine découverts à Genève». (*M.D.G.*, t. V, 1847), pp. 88–94.

¹⁴ J. D. BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève*, t. 2, Genève, 1874, p. 38. *Histoire de l'architecture sacrée du quatrième au dixième siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, Lausanne 1853, p. 24.

¹⁵ Idem, pp. 42–43.

¹⁶ A. P. J. PICTET DE SERGY, *Genève, origine et développement de cette république*, t. 1, Genève 1845, p. 75.

¹⁷ E. MALLET, (cit. note 2), p. 306.

¹⁸ J.-J. RIGAUD, *Renseignements sur les beaux-arts à Genève*, Genève 1876, p. 9, n. 1.

¹⁹ W. DEONNA, (cit. note 1), n° 43, 159, 166, 170, 171. – A propos de cette provenance, voir aussi : D. VAN BERCHEM, «La promotion de Genève au rang de cité». (*B.H.G.*, t. XVII, 1980), p. 10–12.

²⁰ W. DEONNA, (cit. note 1), n° 219. – *C.I.L.*, t. XII, n° 2649. Dalle aujourd'hui détruite.

²¹ H. VON PETRIKOVITS, «Fortification in the north-western Roman Empire from the third to the fifth centuries A. D.» (*Journal of Roman Studies*, 61, 1971), p. 199. – L'épaisseur de 2,50 m que BLONDEL signale dans son article «Remarques sur la construction de l'enceinte romaine rue de l'Hotel de Ville, Genève», (*Genava*, t. VII, 1929), p. 137 ne concerne pas le local nord mais le tronçon d'enceinte qui le joignait. Cf. W. DEONNA, «Monuments antiques de Genève et des environs immédiats, époque préhistorique et romaine», (*Genava*, t. VII, 1929), fig. 14.

²² *C.I.L.*, t. XII, n° 2604. – W. DEONNA, (cit. note 1), n° 43.

²³ L. BLONDEL, *Le développement urbain de Genève*, Genève–Nyon 1946, p. 41; «Châteaux de l'ancien diocèse de Genève», (*M.D.G.*, série in-4, t. VII, 1956), pp. 47–53.

²⁴ J. B. G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, t. 1, Genève 1862, p. 333, n° 1.

²⁵ Idem, p. 246.

²⁶ M. R. SAUTER et C. BONNET, «Nouvelles observations sur l'enceinte romaine tardive de Genève». (*Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, vol. 56, 1971), p. 170–171. – L. Blondel n'a pas retrouvé le fossé lors de ses fouilles sous les jardins des maisons n°s 3–5 de la Taconnerie, voir : L. BLONDEL, (cit. note 21), p. 136.